

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

LE DEMANDEUR

NOM :

PRENOMS :

QUALITE : (Mairie, Association, Société, ou autre) :

ADRESSE

TELEPHONE :

TELECOPIE :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA VENTE AU DEBALLAGE :

DATE DE DEBUT DE LA VENTE

DATE DE FIN DE LA VENTE :

DUREE :

SURFACE DE VENTE EN METRES CARRES :

LIEU :

CATEGORIES DE MARCHANDISES VENDUES

Neuves :

D'occasion :

Produits alimentaires :

PARTICIPANTS

Particuliers :

Professionnels :

AUTORISATIONS PRECEDENTES

Date :

Lieu :

Durée :

FAIT LE :

A :

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

Les demandes de vente au déballage doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Une lettre du demandeur demandant une autorisation pour procéder à une vente au déballage de marchandises
- Le formulaire de demande d'autorisation de vente au déballage dûment complété, daté et signé.
- La photocopie recto - verso de la carte nationale d'identité du demandeur.
- **Pour les sociétés** : un extrait du registre de commerce et des sociétés (K - Bis), datant de moins de 3 mois
- **Pour les associations** : les statuts mis à jour
- Un extrait du plan cadastral délimitant les zones concernées par la vente au déballage
- L'autorisation d'occupation du domaine public délivrée par la Mairie(indication des rues).
- L'autorisation d'occupation du domaine privé délivrée par le propriétaire du lieu.
- Une copie de l'arrêté préfectoral délivré l'année précédente.
- Un registre permettant l'identification des vendeurs coté et parafé par le commissaire de police ou le maire de la commune où est située la vente (à adresser sous huitaine)

Les dossiers complets doivent être expédiés en trois exemplaires (un original et deux photocopies) à la Préfecture des Hauts-de-Seine ou dans les Sous-préfectures d'Antony ou de Boulogne-Billancourt.

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

**Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Développement Economique
Bureau du Développement Economique
167-177, avenue Joliot Curie
92 013 Nanterre Cedex**

SOUS PREFECTURE D'ANTONY

**Bureau du Cabinet et de la Police Administrative
99, avenue du Général de Gaulle
BP 87
92 161 Antony Cedex**

SOUS PREFECTURE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

**Bureau du Cabinet, de la Sécurité et de la Police Administrative,
11/12, quai Le Gallo
92 104 Boulogne-Billancourt Cedex**